

9

CRPE Épreuve écrite Français

Fiche- résumé

P

PROGRAMME DU CYCLE 3 en français

En vigueur à compter de la rentrée scolaire 2018-19 (109 p.)

Le programme du cycle 3 est paru au BO spécial n°11 du 26 novembre 2015 mais a été modifié par de nouvelles dispositions parues au BO n° 30 du 26 juillet 2018.

Ce résumé est donc celui de la brochure verte parue sur Eduscol en **novembre 2018** (109 p.) mais en tenant compte uniquement du **français** et non des autres domaines listés à la fin.

Volet 1 : les spécificités du cycle des apprentissages fondamentaux (C 3) :

Le cycle 3 relie CM1-CM2-6^{ème}, pour une continuité pédagogique et la cohérence des apprentissages au service du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ce cycle a un double objectif : **consolider l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui)** du cycle 2 ; **permettre une meilleure transition entre l'école primaire et le collège**. L'enseignement doit être structuré, progressif, explicite et différencié. La classe de 6e permet aux élèves de s'adapter au rythme, à l'organisation et à la vie du collège tout en se situant dans la continuité des apprentissages du CM1 et du CM2.

Le cycle 2 a permis l'acquisition de la lecture et de l'écriture. Le cycle 3 doit consolider ces acquisitions afin de les mettre au service des autres apprentissages comme le langage oral, objet d'un travail spécifique. **La maîtrise de la langue reste un objectif central du cycle 3.** Les élèves ont commencé l'apprentissage d'une **langue vivante étrangère ou régionale** dès le CP, il se poursuit au cycle 3. La langue française et la langue étrangère ou régionale deviennent un objet d'observation, de comparaison et de réflexion. Les élèves apprennent à raisonner sur la langue et appliquent cela sur l'orthographe, la grammaire, le lexique. Le cycle 3 poursuit la construction des nombres entiers et de leur système de désignation, surtout pour les grands nombres. Il introduit la connaissance des fractions et des nombres décimaux. Les 4 opérations sont travaillées tout au long du cycle (résolution de problèmes). Il s'agit aussi de décrire, observer, caractériser les objets : formes géométriques, nombres et unités qui permettent d'exprimer ces grandeurs... L'élève acquiert les bases de **langages scientifiques** qui lui permettent de formuler et de résoudre des problèmes, de traiter des données. Il utilise des représentations variées d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels (schémas, dessins d'observation, maquettes...) et organise des données à l'aide de tableaux, graphiques ou diagrammes qu'il est capable de produire et d'exploiter. **En arts plastiques et en éducation musicale**, les activités ont des objectifs d'expression à travers une pratique réelle, des moyens, techniques et démarches de la création artistique, attention et sensibilité aux productions. Ils rencontrent des personnes et des lieux. La culture artistique est renforcée par l'enseignement de **l'histoire des arts**, transversal aux autres enseignements. **EPS** : le corps, la motricité, l'action et l'engagement de soi contribuent à **l'éducation à la santé**. Poursuite de l'exploration des possibilités motrices. Pour tous ces langages, les élèves sont encouragés à s'exprimer et à communiquer. Ils se familiarisent avec différentes sources documentaires, apprennent à chercher des informations et à en interroger l'origine et la pertinence dans l'univers du **numérique**. **L'histoire et la géographie** les rendent conscients de leur inscription dans le temps long de l'humanité comme dans les différents espaces qu'ils habitent. Ils découvrent comment la démarche historique permet d'apporter des réponses et apprennent à distinguer histoire et fiction. La géographie leur permet de passer d'une

représentation personnelle et affective des espaces à une connaissance plus objective du monde en élargissant leur horizon et en questionnant les relations des individus et des sociétés avec les lieux. **Les sciences et la technologie** ont pour objectif de faire acquérir aux élèves une première culture scientifique et technique indispensable à la description et la compréhension du monde et des grands défis de l'humanité. Dans le domaine des **arts, de l'EPS et de la littérature**, les élèves sont amenés à découvrir et fréquenter un nombre significatif d'œuvres et à relier production et réception des œuvres. Ils sont incités à agir de manière responsable et à coopérer dans des projets, à créer et à produire des écrits, à mener à bien des réalisations, à raisonner. **L'éducation aux médias et à l'information** mise en place depuis le cycle 2 permet de familiariser les élèves avec une démarche de questionnement. Ils développent le sens de l'observation, la curiosité, l'esprit critique et l'autonomie de la pensée.

Volet 2 : Contributions essentielles des différents enseignements au socle commun :

Domaine 1 : *Les langages pour penser et communiquer*

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit : le français a pour objectif principal la maîtrise de la langue française qu'il développe dans trois champs d'activités langagières : le langage oral, la lecture et l'écriture. L'étude de la langue permet aux élèves de réfléchir sur son fonctionnement, pour en comprendre les régularités et assurer les principaux accords orthographiques. Tous les enseignements concourent à la maîtrise de la langue. En histoire, en géographie et en sciences, on s'attachera à travailler la lecture, la compréhension et la production des différentes formes d'expression et de représentation en lien avec les apprentissages des langages scientifiques. L'histoire des arts et les arts amènent les élèves à acquérir un lexique et des formulations spécifiques pour décrire, comprendre et interroger les œuvres et langages artistiques.

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale : l'enseignement des langues étrangères ou régionales développe les 5 grandes activités langagières (écouter et comprendre, lire, parler en continu, écrire, réagir et dialoguer) qui permettent de comprendre et communiquer à l'écrit et à l'oral dans une autre langue. En français, en étude de la langue, on s'attache à comparer le système linguistique du français avec celui de la langue vivante étudiée. En littérature, la lecture d'albums ou de courts récits en édition bilingue est encouragée. En éducation musicale, l'apprentissage de chansons en langue étrangère permet de développer les compétences d'écoute et d'assimilation.

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques : les mathématiques, les sciences et la technologie contribuent principalement à l'acquisition des langages scientifiques. En mathématiques, ils permettent la construction du système de numération et l'acquisition des 4 opérations sur les nombres, mobilisées dans la résolution de problèmes, la description, l'observation et la caractérisation des objets qui nous entourent (formes géométriques, attributs caractéristiques, grandeurs attachées, nombres et unités qui permettent d'exprimer ces grandeurs). En sciences, technologie, histoire et géographie, les langages scientifiques permettent de résoudre des problèmes, traiter et organiser des données, lire et communiquer des résultats, représentations variées d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels (schémas, dessins d'observation, maquettes, etc.). L'EPS donne un sens concret aux mathématiques en travaillant sur temps, distance et vitesse.

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps : Tous les enseignements concourent à développer les capacités d'expression et de communication des élèves. Les arts plastiques et l'éducation musicale initient aux langages artistiques par la réalisation de productions plastiques et par le chant. Le français et la langue vivante donnent toute sa place à l'écriture créative et à la pratique théâtrale. L'EPS apprend à s'exprimer en utilisant des codes non verbaux, gestuels et corporels. Ils communiquent aux autres des sentiments, émotions par des actions gymniques, acrobatiques, de représentations à visée expressive, artistique, esthétique. Ils en justifient les choix et les intentions.

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

Tous les enseignements doivent apprendre aux élèves à organiser leur travail pour améliorer l'efficacité des apprentissages, faire acquérir la coopération en développant le travail en groupe et collaboratif à l'aide des outils numériques, et la réalisation de projets. Des projets interdisciplinaires sont réalisés chaque année du cycle. Dans tous les enseignements, mais en histoire, géographie et sciences en particulier, les élèves se familiarisent avec des sources documentaires, apprennent à chercher des informations et à en interroger l'origine et la pertinence dans l'univers du numérique. En français, ces informations font l'objet d'un apprentissage spécifique, en lien avec les compétences de lecture et d'écriture. En classe de 6e, les élèves découvrent le fonctionnement du CDI. Le professeur documentaliste intervient pour faire connaître les modes d'organisation de l'information (clés du livre documentaire, bases de données, site) et une méthode simple de recherche d'informations. La maîtrise des techniques et la connaissance des règles des outils numériques se construisent à travers l'enseignement des sciences et technologie où les élèves apprennent à connaître l'organisation d'un environnement numérique et à utiliser différents périphériques et des logiciels de traitement de données (images, textes, sons, etc.). En mathématiques, ils apprennent à utiliser des logiciels de calculs et d'initiation à la programmation. Dans le domaine des arts, ils intègrent les outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information au service de la pratique plastique et à manipuler des objets sonores à l'aide d'outils informatiques simples. En langue vivante, le recours aux outils numériques permet d'accroître l'exposition à une langue vivante authentique. En français, les élèves apprennent à utiliser des outils d'écriture (traitement de texte, correcteurs orthographiques, dictionnaires en ligne) et à produire un document intégrant du son et de l'image.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

Tous les arts concourent au développement de la sensibilité par la pratique artistique, la fréquentation des œuvres et l'expression de ses émotions et de ses goûts. L'histoire des arts, qui associe rencontre des œuvres et analyse de leur langage, contribue à former un lien entre dimension sensible et dimension rationnelle. En français, on s'attache à permettre la réception sensible des œuvres littéraires en développant son expression, la formulation de ses opinions, dans des échanges oraux ou en en recueillant les traces écrites dans des carnets de lecture. Tous les enseignements contribuent à développer la confiance en soi et le respect des autres. L'EPS permet de travailler sur ce respect, le refus des discriminations et l'égalité fille/garçon. Par la prise de parole en langue vivante et l'écoute régulière des autres, l'apprentissage des langues vivantes étrangères ou régionales renforce la confiance en soi, le respect d'autrui, le sens de l'engagement et de l'initiative et ouvre aux cultures, ce qui permet de dépasser les stéréotypes et les clichés. L'EMC assure la compréhension de la règle et du droit, ceux du cadre scolaire que les élèves doivent respecter. En histoire, le thème consacré à la construction de la République et de la démocratie permet d'étudier comment ont été conquis les libertés et les droits en vigueur aujourd'hui en France et de comprendre les devoirs des citoyens. En sciences et technologie, il s'agit d'apprendre à respecter les règles de sécurité. Tous les enseignements contribuent à la formation du jugement. En histoire, les élèves sont amenés à distinguer l'histoire de la fiction. Les mathématiques construisent chez les élèves l'idée de preuve et d'argumentation. L'EMC permet de réfléchir au sens de l'engagement et de l'initiative dans la réalisation de projets et la participation à la vie collective.

Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Par l'observation du réel, les sciences et la technologie suscitent les questionnements et la recherche de réponses. Trois domaines de connaissances : l'environnement proche pour identifier les enjeux technologiques, économiques et environnementaux ; les pratiques technologiques et des processus permettant à l'être humain de répondre à ses besoins alimentaires ; le vivant pour mettre en place le concept d'évolution et les propriétés des matériaux en relation avec leurs

utilisations. Par la démarche d'investigation, les sciences et la technologie apprennent aux élèves à observer, décrire, déterminer les étapes d'une investigation, établir des relations de cause à effet et utiliser différentes ressources. Ils utilisent leurs connaissances et savoir-faire scientifiques et technologiques pour concevoir et pour produire. Ils apprennent à adopter un comportement éthique et responsable et à utiliser leurs connaissances pour expliquer des impacts de l'activité humaine sur la santé et l'environnement. La géographie amène à comprendre l'impératif d'un développement durable de l'habitation humaine de la Terre. En EPS, par la pratique, les élèves s'approprient des principes de santé, d'hygiène de vie, de préparation à l'effort et comprennent les phénomènes qui régissent le mouvement. Les mathématiques permettent de mieux appréhender ce que sont les grandeurs (longueur, masse, volume, durée, etc.) associées aux objets de la vie courante. En utilisant les grands nombres (entiers) et les nombres décimaux pour exprimer ou estimer des mesures de grandeur (estimation de grandes distances, de populations, de durées, de périodes de l'histoire, etc.), elles construisent une représentation de certains aspects du monde. Les élèves sont initiés à fréquenter différents types de raisonnement. Les recherches libres (tâtonnements, essais-erreurs) et l'utilisation des outils numériques les forment à la démarche de résolution de problèmes. L'étude des figures géométriques du plan et de l'espace à partir d'objets réels apprend à exercer un contrôle des caractéristiques d'une figure pour établir sa nature grâce aux outils de géométrie et non plus par la reconnaissance de forme.

Domaine 5 : *Les représentations du monde et l'activité humaine*

L'histoire et la géographie apprennent à se repérer dans le temps et l'espace. L'histoire a pour objectif de créer une culture commune et donner une place à chaque élève dans notre société. Il interroge des moments historiques qui construisent l'histoire de France, d'autres histoires, l'humanité. La géographie aide l'élève à penser le monde, lui permet de vivre et d'analyser des expériences spatiales, le conduit à prendre conscience de la dimension géographique de son existence. Les mathématiques, les sciences et la technologie développent des repères spatiaux et temporels en faisant acquérir des notions d'échelle, en différenciant des temporalités, en situant des évolutions scientifiques et techniques dans un contexte historique, géographique, économique ou culturel, en reliant des questions scientifiques ou technologiques à des problèmes économiques, sociaux, culturels, environnementaux. En français, la fréquentation des œuvres littéraires, écoutées ou lues, et celle des œuvres théâtrales et cinématographiques, construisent la culture des élèves, contribuent à former leur jugement esthétique et enrichissent leur rapport au monde. Ils apprennent à interpréter. Les langues vivantes intègrent la culture des pays et construit une culture humaniste, fait découvrir des traces, des éléments de l'histoire du/des pays dont on apprend la langue, des expériences artistiques variées (arts plastiques, musique, cinéma, littérature enfantine, etc.). Cela leur fait prendre conscience des modes de vie, des us et coutumes, des valeurs de la culture étrangère ou régionale, mise en regard avec leur culture. L'enseignement des arts apprend à identifier des caractéristiques géographiques ou culturelles et un temps historique, contemporain, proche ou lointain. Il permet de distinguer l'intentionnel et l'involontaire, ce qui est contrôlé et ce qui est le fruit du hasard, de comprendre le rôle qu'ils jouent dans les démarches créatrices et d'établir des relations entre des caractéristiques formelles et des contextes historiques. Par l'enseignement de l'histoire des arts, il accompagne l'éducation au fait historique d'une perception sensible des cultures, de leur histoire et de leurs circulations. En arts plastiques, en éducation musicale et en français, les élèves organisent l'expression d'intentions, de sensations et d'émotions avec des moyens choisis et adaptés. En EPS, ils se construisent une culture sportive, découvrent le sens et l'intérêt de quelques grandes œuvres du patrimoine, notamment en danse.

Volet 3 : Les enseignements :

I. Français (p. 9 à 22) :

Le cycle 2 a permis l'acquisition de la lecture-écriture. Le cycle 3 doit consolider ces acquisitions afin de les mettre au service des autres apprentissages. Le langage oral, qui conditionne

l'ensemble des apprentissages et constitue un moyen d'entrer dans l'écrit, continue à faire l'objet d'un travail spécifique. La maîtrise de la langue reste un objectif central du cycle 3 et l'intégration de la classe de 6e au cycle doit permettre d'assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en lecture-écriture pour aborder le cycle 4. En français, des activités de lecture, d'écriture et d'oral, régulières et nombreuses sont complétées par l'étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) qui permettent de comprendre le fonctionnement et les règles. L'expression orale et écrite, la lecture sont prépondérantes dans l'enseignement du français, en lien avec l'étude des textes qui permet l'entrée dans une culture littéraire commune. En lecture, l'enseignement explicite de la compréhension doit être poursuivi, en confrontant les élèves à des textes et des documents plus complexes. La pratique de l'écriture doit être quotidienne, les situations d'écriture variées, en lien avec les lectures, la conduite des projets et les besoins des disciplines. L'étude de la langue conditionne l'aptitude à s'exprimer à l'écrit et à l'oral, la réussite dans toutes les disciplines, l'insertion sociale. Elle requiert un enseignement spécifique, rigoureux et explicite lors de séances. Le transfert de ces connaissances dans des activités d'écriture et toute activité mettant en œuvre le langage, fait l'objet d'un enseignement explicite. La littérature développe l'imagination, enrichit la connaissance du monde et participe à la construction de soi. Elle est donnée à lire et à entendre et nourrit les pratiques d'écriture. L'accent est mis sur l'appropriation du texte littéraire par l'élève, en lien avec son expérience, ses lectures, ses connaissances, celles qu'il acquiert dans d'autres disciplines, notamment en histoire. Les élèves sont amenés à lire des œuvres de plus en plus longues et complexes, en effectuant des choix de lectures personnelles en fonction de leurs goûts. Ces lectures font l'objet de discussions sur des temps de classe. Le cycle 3 construit une première culture littéraire et artistique structurée autour de grandes entrées pour chaque année du cycle. En 6e, une thématique complémentaire est au choix du professeur. En CM1 et CM2, l'enseignement du français revient aux professeurs des écoles et les activités d'oral, de lecture et d'écriture sont intégrées dans l'ensemble des enseignements. En 6e, cet enseignement est assuré par le professeur de français, spécialiste de littérature et de langue française. Tous les autres enseignements concourent à la maîtrise de la langue.

Compétences travaillées :*Comprendre et s'exprimer à l'oral :*

- écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu ;
- parler en prenant en compte son auditoire ;
- participer à des échanges dans des situations diverses ;
- adopter une attitude critique par rapport à son propos.

Domaines 1, 2, 3 du socle commun.

Lire :

- lire avec fluidité ;
- comprendre un texte littéraire et se l'approprier ;
- comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter ;
- contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome.

Domaines 1, 5 du socle commun.

Écrire :

- écrire à la main de manière fluide et efficace ;
- maîtriser les bases de l'écriture au clavier ;
- recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre ;
- rédiger des écrits variés ;
- réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte ;
- prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser.

Domaine 1 du socle commun.

Comprendre le fonctionnement de la langue :

- maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit ;
- identifier les constituants d'une phrase simple, se repérer dans la phrase complexe ;

- acquérir l'orthographe grammaticale ;
- enrichir le lexique ;
- acquérir l'orthographe lexicale.

Domaines 1, 2 du socle commun.

A. Langage oral :

La progression en langage oral est en étroite relation avec la lecture et l'écriture. Les élèves utilisent le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations ou un point de vue, pour débattre de façon efficace et réfléchie avec leurs pairs, pour affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations qui nourriront un écrit ou une intervention orale. Le langage oral est enseigné explicitement. Les compétences acquises en expression et compréhension orales sont essentielles pour mieux maîtriser l'écrit ; de même, l'acquisition progressive de la langue écrite favorise un oral maîtrisé. La lecture à haute voix et la récitation de textes contribuent à leur compréhension. La mémorisation de textes nourrit l'expression personnelle en donnant aux élèves des formes linguistiques à réutiliser. Les élèves structurent leur pensée et s'approprient des savoirs dans des situations qui articulent formulations et reformulations orales et écrites. Le professeur est attentif à la qualité et la justesse des échanges. Il veille à améliorer la capacité de chacun à dialoguer et interagir avec les autres (jeux de rôle, débats régulés, etc.). La régularité et la fréquence des activités orales sont indispensables à la construction des compétences. Ces activités prennent place dans des séances qui n'ont pas nécessairement pour finalité première l'apprentissage du langage oral mais permettent aux élèves d'exercer leurs compétences et dans des séances spécifiques mobilisant des compétences de compréhension et d'expression orales. Dans ces séances spécifiques, les élèves doivent respecter des critères de réalisation, identifier des critères de réussite préalablement explicités par le professeur. Le langage oral étant caractérisé par sa volatilité, le recours aux enregistrements numériques (audio ou vidéo) est conseillé pour permettre aux élèves un retour sur leur oral ou une nouvelle écoute lors d'une situation de compréhension orale. Pour préparer et étayer leur prise de parole, les élèves utilisent des écrits de travail (brouillon, notes, plans, schémas, lexiques, etc.) qui organisent leur propos et des écrits supports aux présentations orales (notes, affiches, schémas, etc.). Pour développer leur connaissance de la langue, ils s'approprient des formules, des tournures, des éléments lexicaux, mobilisés dans des situations diverses (débats, comptes rendus, etc.) qui exigent une certaine maîtrise de la parole et les amènent à comparer les usages de la langue, à l'oral et à l'écrit.

Attendus de fin de cycle :

- écouter un récit et manifester sa compréhension en répondant à des questions sans se reporter au texte ;
- dire de mémoire un texte à haute voix ;
- réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre outil (numérique par exemple) ;
- participer de façon constructive aux échanges avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue.

Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu.

Parler en prenant en compte son auditoire.

Participer à des échanges dans des situations diverses (séances d'apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de classe, jeux de rôles improvisés ou préparés).

Adopter une attitude critique par rapport à son propos.

→ *Pour chaque item des Connaissances et compétences associées ainsi que des exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève.*

B. Lecture et compréhension de l'écrit :

L'enjeu du cycle 3 est de former l'élève lecteur. À l'issue du cycle 3, tous les élèves doivent maîtriser une lecture orale et silencieuse fluide et rapide afin de continuer le travail de compréhension et d'interprétation. L'entraînement à la lecture à haute voix et silencieuse se poursuit. Cet entraînement est quotidien à l'école élémentaire et au collège ; au collège, il s'appuie sur les pratiques des différentes disciplines. Les situations de lecture sont nombreuses et régulières, les supports variés et riches tant sur le plan linguistique que sur celui des contenus. Il s'agit de confronter les élèves à des textes, des œuvres et des documents susceptibles de développer leur bagage linguistique et en particulier leur vocabulaire, de nourrir leur imagination, de susciter leur intérêt et de développer leurs connaissances et leur culture. Pour que les élèves deviennent des lecteurs autonomes, l'apprentissage de la compréhension en lecture se poursuit et accompagne la lecture et l'écoute de textes et documents de plus en plus complexes et longs. Les œuvres du patrimoine et de littérature de jeunesse, les textes documentaires constituent des supports de lecture privilégiés. L'enseignement explicite de la compréhension donnent aux élèves des capacités de lecteurs autonomes pour leur usage personnel et leurs besoins scolaires. Les lectures personnelles ou lectures de plaisir sont encouragées, elles sont choisies librement : les élèves empruntent régulièrement des livres qui correspondent à leurs intérêts et à leurs projets. Des temps sont prévus pour rendre compte en classe de ces lectures personnelles qui peuvent également constituer un objet de discussion au sein de la famille. Les activités de lecture sont indissociables des activités d'écriture : écrits accompagnant la lecture (cahiers ou carnets de lecture pour noter ses réactions, copier des poèmes, des extraits de texte, etc.), écrits liés au travail de compréhension (reformulation, réponses à des questions, notes, schémas, etc.) ou écriture autonome qui s'appuie sur des textes littéraires. Les activités de lecture renforcent l'oral : entendre des textes lus ou racontés pour travailler la compréhension, préparer une lecture expressive, présenter un livre oralement, débattre de l'interprétation de textes. Lecture et étude de la langue doivent être articulées concernant l'appropriation du lexique, l'observation du fonctionnement des phrases et des textes, en particulier les reprises pronominales et le choix des temps verbaux. La lecture permet l'observation, l'imitation et le réinvestissement dans l'écriture.

Attendus de fin de cycle :

- lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture ;
- lire et comprendre des textes et des documents (textes, tableaux, graphiques, schémas, diagrammes, images) pour apprendre dans les différentes disciplines ;
- lire et comprendre des œuvres de plus en plus longues et de plus en plus complexes :
- CM1 : 5 ouvrages de littérature de jeunesse et 2 œuvres du patrimoine ;
- CM2 : 4 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine ;
- 6e : 3 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine.

Lire avec fluidité.

Comprendre un texte littéraire et se l'approprier.

Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter ; contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome.

→ *Pour chaque item des Connaissances et compétences associées ainsi que des exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève.*

C. Écriture :

Au cycle 2, les élèves se sont entraînés à l'écriture cursive dans des tâches variées d'écriture. Au cycle 3, l'entraînement à l'écriture cursive se poursuit, afin que chaque élève automatise les gestes et gagne en rapidité et en qualité graphique. L'usage du clavier et du traitement de texte fait l'objet d'un apprentissage continu. L'accent est mis sur la pratique régulière et quotidienne de l'écriture seul ou à plusieurs, sur des supports variés et avec des objectifs divers dont la réflexion. Elle est en relation avec la lecture de différents genres littéraires dans des séquences qui favorisent l'écriture libre et autonome et la conduite de projets d'écriture. Les élèves prennent l'habitude de recourir à l'écriture à toutes les étapes des apprentissages : pour réagir à une lecture,

pour réfléchir et préparer la tâche demandée, pour reformuler ou synthétiser des résultats, pour expliquer ou justifier ce qu'ils ont réalisé. Ces écrits figurent dans le cahier de brouillon ou dans les cahiers dédiés aux différents enseignements. Les élèves s'engagent dans la pratique d'écriture, portent attention aux caractéristiques et aux visées du texte attendu. Les situations de réécriture et de révision font partie des activités proposées. La réécriture peut se concevoir comme un retour sur son propre texte, avec des indications du professeur ou avec l'aide des pairs, mais peut prendre la forme de nouvelles consignes. Le processus engagé par l'élève pour l'écrire est valorisé. Sont mis en place brouillons, écrits de travail, versions successives d'un même écrit, qui constituent des étapes dans le processus. L'élève acquiert une plus grande autonomie et devient de plus en plus conscient de ses textes. Un lien est établi entre la rédaction de textes et l'étude de la langue en proposant des situations d'écriture comme prolongements à des leçons de grammaire et de vocabulaire et des situations de révision de son écrit en mobilisant l'orthographe. Dans les activités d'écriture, les élèves apprennent à exercer une vigilance orthographique et à utiliser des outils d'écriture. Le professeur encourage l'élève, les différentes situations proposées sont motivantes, porteuses de sens, la collaboration entre pairs est valorisée.

Attendus de fin de cycle :

- écrire un texte d'une à deux pages, adapté à son destinataire ;
- après révision, obtenir un texte organisé et cohérent, à la graphie lisible et respectant les régularités orthographiques étudiées au cours du cycle.

**Écrire à la main de manière fluide et efficace ; maîtriser les bases de l'écriture au clavier.
Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre.**

Rédiger des écrits variés.

Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte.

Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser.

→ *Pour chaque item des Connaissances et compétences associées ainsi que des exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève.*

D. Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) :

L'étude de la langue est explicite, réflexive, mise au service de la compréhension et de l'écriture de textes. Il s'agit d'assurer des savoirs solides en grammaire à partir de corpus, d'éléments collectés, d'écrits ou de prises de parole d'élèves. Dans des séances spécifiques, elle doit permettre un éclairage des textes lus, des propos entendus et un accompagnement des textes écrits. Son objectif est de mettre en évidence les régularités de la langue. L'apprentissage de l'orthographe (lexicale et grammaticale) met en évidence les régularités de la langue. L'étude de la morphologie verbale prend appui sur les régularités des marques de personne et de temps. La découverte du fonctionnement de la phrase (syntaxe et sens) permet une compréhension simple et claire de ses principaux constituants, qui seront approfondis au cycle 4. L'étude de la langue s'appuie sur des corpus permettant la comparaison, la transformation (substitution, déplacement, ajout, suppression), le tri et le classement afin d'identifier des régularités. Les phénomènes irréguliers ne relèvent pas d'un enseignement mais, s'ils sont fréquents, ils seront mémorisés. Le lexique fait l'objet d'observation et d'analyse dans des séances spécifiques et en contexte dans les activités de lecture et d'expression écrite ou orale, et dans les différents enseignements. Son étude est reliée à celle de l'orthographe lexicale, de la syntaxe (étude des constructions verbales).

Attendus de fin de cycle :

- en rédaction de textes dans des contextes variés, maîtriser les accords dans le groupe nominal (déterminant, nom, adjetif), entre le verbe et son sujet dans des cas simples (sujet placé avant le verbe et proche de lui, sujet composé d'un groupe nominal comportant, au plus, un adjetif ou un complément du nom ou sujet composé de deux noms, sujet inversé suivant le verbe) ainsi que l'accord de l'attribut avec le sujet ;
- raisonner pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie
- être capable de repérer les principaux constituants d'une phrase simple et complexe.

Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit.

Identifier les constituants d'une phrase simple ; se repérer dans la phrase complexe.

Acquérir l'orthographe grammaticale.

Enrichir le lexique.

Acquérir l'orthographe lexicale.

→ Pour chaque item des Connaissances et compétences associées ainsi que des exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève.

E. Culture littéraire et artistique :

Au cycle 3, les choix de lecture et les activités d'écriture et d'oral qui leur sont liées sont organisés à partir de grandes entrées qui ne constituent pas en elles-mêmes des objets d'étude, ni des contenus de formation. Dans les tableaux pages 23 à 25, ces entrées précisent les enjeux littéraires et de formation personnelle. Des indications de corpus permettent un équilibre entre les genres et les formes littéraires ; fixent les passages obligés pour la construction d'une culture commune, proposent des ouvertures vers d'autres domaines artistiques et établissent des liens entre différents enseignements. En CM1 et CM2, on varie les genres, les formes et les modes d'expression (texte seul, texte et image pour les albums et la BD, image animée pour les films). Dans le cas des classes à double niveau, les mêmes œuvres peuvent être proposées à tous les élèves en ménageant des parcours de lecture différents. Les entrées sont abordées dans l'ordre choisi par le professeur. Une même œuvre ou un ensemble de textes peuvent relever de deux entrées différentes. Cette œuvre et ces textes sont alors travaillés de deux manières différentes, en fonction des questionnements propres à chaque entrée. En 6e, les entrées sont abordées dans l'ordre choisi par le professeur ; chacune d'elles peut être abordée plusieurs fois, à différents moments de l'année, selon des priorités différentes. Le professeur peut aussi croiser deux entrées à un même moment de l'année et tient compte des œuvres déjà lues et étudiées en CM1 et CM2. Les œuvres à étudier en 6e sont complétées par des lectures cursives au choix, en lien avec des projets interdisciplinaires... Ces lectures sont de genres, de formes et de modes d'expression variés et peuvent relever de la littérature de jeunesse (roman, théâtre, recueils de poésie, recueils de contes et de nouvelles, albums, albums de bande dessinée). Les œuvres sont issues de la littérature française, francophones, étrangères et régionales afin de sensibiliser à la diversité des cultures du monde.

Tableau p.23-24-25. Exemples d'entrées : héros/personnages ; morale ; merveilleux/étrange ; vivre des aventures ; le monstre ; récit d'aventures...

F. Croisements entre enseignements :

L'expression orale et écrite se font dans tous les moments de vie collective et sont, par leur répétition, un véritable entraînement si l'attention des élèves est attirée sur le versant langagier de la séance. **Au CM1 et au CM2**, les horaires du français prévoient que les activités d'oral, de lecture, d'écriture soient intégrées dans l'ensemble des enseignements, quotidiennement, pour une durée hebdomadaire de 12 heures. **En sixième**, les professeurs de français ont la charge de la dimension littéraire dans le domaine du langage oral, de la lecture, de l'écriture et de l'étude de la langue française. Chaque professeur du collège doit identifier dans les programmes les éléments pour lesquels sa discipline contribue à la maîtrise du langage oral, de la lecture, l'écriture et au lexique de sa propre discipline. Le langage oral trouve à se développer dans les échanges, l'explicitation des démarches, les débats d'interprétation, les comptes rendus, les présentations orales, les débats argumentés, en lien avec l'EMC. Il peut également être travaillé en EPS : vocabulaire adapté et précis pour décrire les actions et pour échanger entre partenaires. Tout enseignement est susceptible de donner à lire et à écrire. En lecture, les supports peuvent être des textes continus, textes, illustrations associées, tableaux, schémas sur supports traditionnels ou numériques. **En CM1 et en CM2**, les élèves identifient caractéristiques des écrits littéraires, scientifiques (mathématiques, sciences du vivant, de la matière), artistiques ou

technologiques. **En 6e**, les compétences de lecture sont spécifiques aux textes et documents utilisés dans chaque discipline (histoire-géographie, sciences). En écriture, en CM1 et en CM2, une séance quotidienne doit donner lieu à la rédaction d'un écrit (rédaction d'un propos élaboré). En 6e, les élèves sont amenés à rédiger des écrits variés et propres aux disciplines. La culture littéraire et artistique permet des croisements avec l'histoire, l'histoire des arts et l'EMC. Le traitement de ces informations fait l'objet d'un apprentissage spécifique, en lien avec les compétences de lecture et d'écriture. En 6e, le professeur documentaliste est en charge de ces apprentissages. La vigilance orthographique des élèves est exercée et leur réflexion sur la langue sollicitée. L'apprentissage d'une langue vivante étrangère ou régionale est l'occasion de comparer cette langue avec le français. Les autres langues sont sollicitées pour des observations et des comparaisons avec le français. Les langues anciennes contribuent au développement des connaissances lexicales. Des projets longs associent expression orale et écrite, lecture, pratiques artistiques et/ou d'autres enseignements : par exemple, des projets d'écriture avec édition du texte incluant des illustrations, des projets de mise en voix (parlée et chantée) de textes en français et dans la langue étudiée etc.

II. Langues vivantes (étrangères ou régionales) (p. 28)

III. Arts plastiques (p. 38)

IV. Éducation musicale (p. 45)

V. Histoire des arts (p. 50)

VI. Éducation physique et sportive (p. 56)

VII. Enseignement moral et civique (p. 64)

VIII. Histoire et géographie (p. 73)

IX. Sciences et technologie (p. 86)

X. Mathématiques (p. 100)